



AUDIOCONFERENCE du 14 décembre 2020 – 8H30

Au programme : situation sanitaire 67, forfait mobilité, 35 Vosges, PCR, mise en place du NRP.

Situation sanitaire

Le recensement de la journée du jeudi 10/12/20 fait ressortir, sur 1361 agents :

- Présents : 843 agents, soit 62 %
- Absents : 189 agents (14%)
- Télétravail : 318 agents soit 27 % (dont 62 nomades, donc 19 % sans les nomades...)
- ASA : 9 personnes vulnérables, 2 personnes en septaine, 1 autre situation

Forfait mobilité

La note de la DG est enfin sortie ! Le modèle de déclaration sur l'honneur, à transmettre avant le 31/12/20, y figure.

Les premiers versements interviendront à partir du mois de janvier 2021.

La direction locale nous a indiqué avoir transmis les informations vendredi à tous les agents et se montrera un peu souple par rapport à cette date du 31/12.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin.

Entrée du personnel 35 Vosges

Pour éviter le contact devant le 37 entre les usagers et les agents dans cette période de fermeture sans RDV, un digicode va être installé rapidement à la « sortie caisse », pour créer une nouvelle entrée. La direction attend le devis.

L'installation d'une pointeuse supplémentaire prendra demandera par contre plus de délai.

Antennes PCR

Elles devraient être maintenues jusqu'à ce qu'il ne reste plus que 2 agents.

Futur SIP de Sélestat, accueils d'Erstein et de Molsheim, Trésorerie de Molsheim, mise en place du NRP en général

Comme demandé, l'Intersyndicale DGFIP 67 a relayé les questions des agents concernés à Erstein et Molsheim. Voici les réponses :

- accueil :

Il est généraliste et sera composé de 5 agents.

Pour Molsheim, si la question foncière devient pointue, un agent du CDIF viendra sur place à l'accueil.

Il n'y aura pas de box dédié. Ils serviront pour tous les RDV

Il y aura un 6ème poste pour la caisse, confiée au SIE.

En janvier, les agents des SIP seront encore sur place, en février et mars c'est calme.

Il y aura une harmonisation des horaires sur les 3 sites.

Pour la direction, ce sont les agents d'accueil généraliste de la MFS de Schirmeck qui répondent, ce qui explique qu'il n'y a pas de RDV...

- futur responsable :

Cette semaine, les futurs chefs de service NRP 2021 devraient être connus. Le chef du SIP de Sélestat ira vers les agents dès que ce sera officiel (apparemment la direction sait de qui il devrait s'agir...)

- La définition du périmètre :

Elle consiste à savoir qui fait quoi actuellement

Les agents des SIP Molsheim et SIP Erstein auront 3 possibilités : suivre le SIP à Sélestat, rester à l'antenne, demander une autre affectation mais sans priorité.

S'il y a davantage de personnes qui souhaitent suivre la mission que d'emplois disponibles, les agents ayant l'ancienneté administrative la plus élevée (indice le plus élevé dans le grade) auront satisfaction.

Les volontaires pour rester dans l'antenne obtiendront satisfaction. Il n'y aura pas que de l'accueil pour la direction, mais aussi du travail de gestion.

Il y aura des simulations dans le cadre de la campagne locale des mouvements de mut (avril?) qui seront transmises aux agents concernés pour les éclairer.

Il y aura possibilité d'ajouter une demande pour convenance personnelle si l'agent ne souhaite pas rester à l'accueil et ne peut rejoindre Sélestat.

Le principe de base c'est de demander ce qu'on souhaite !

FO DGFIP 67 sera là pour vous conseiller, vous représenter, vous défendre ! Le moment venu, n'hésitez pas à nous solliciter !!

- Concernant la trésorerie de Molsheim, la direction nous a affirmés ne pas être informée des modifications d'habilitations qui auraient déjà eu lieu de manière intempestive...!

Le responsable du Pôle PIMAR va enquêter...

Prochaine audio en 2021, sauf si urgence.

Section FO DGFIP 67

fo.drifip67@dgifip.finances.gouv.fr

site local : www.fo-dgifip-sd.fr/067/

site national : www.fo-dgifip.fr/



BULLETIN D'ADHESION

à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP

NOM : _____ PRENOM : _____

GRADE : _____ Echelon : _____ Indice : _____

AFFECTATION : _____

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à : _____ le _____
(signature)

→ **crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant**

Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25